

négocier avec les pouvoirs étrangers, et qui se sont acquittés de leur tâche avec plus ou moins de succès, et qui, je dois le dire avec peine, s'en sont acquittés plus à notre détriment qu'à notre avantage.

Si le premier ministre croit que certaines parties de la motion de mon honorable ami entraîneraient probablement une dépense disproportionnée, c'est certainement son droit de s'opposer à cette motion et de demander à mon honorable ami de la modifier, de manière à ce que les informations désirées puissent s'obtenir à un prix raisonnable. Mais, je dois le dire avec mon honorable ami qui siège à côté de moi (M. Laurier), la présentation de l'amendement qui est devant nous, et dont il serait impossible d'exécuter certaines parties, n'est pas la manière dont nous devons traiter la motion principale, et cet amendement rabaisse la dignité de la chambre.

Sir JOHN A. MACDONALD : Si la motion de l'honorable député se renfermait dans les limites mentionnées par l'honorable préopinant ; si elle demandait seulement le nombre des commissions et leurs dépenses, il n'y aurait aucune objection. Mais cette motion comprend les dépenses faites par presque tous les employés du gouvernement et depuis une vingtaine d'années, et elle est si absurde, qu'elle a même fait rire certains honorables membres de la gauche lorsqu'elle a été présentée à la chambre.

La raison pour laquelle j'ai proposé l'ajournement du débat, c'est que la motion et l'amendement auraient pu être suspendus d'ici à un autre jour, et c'est cette pensée qui m'a inspiré. L'amendement a sans doute quelque chose de sarcastique et d'ironique ; mais il est, d'après moi, pleinement justifié par la motion principale, qui est très absurde.

M. LAURIER : Si le très honorable chef du gouvernement veut conseiller à l'honorable député de Leeds (M. Taylor) de retirer son amendement, je conseillerai à mon honorable ami de suspendre sa motion ; mais avec l'amendement qui est maintenant devant la chambre, nous ne pouvons consentir à l'ajournement du débat.

Sir JOHN A. MACDONALD : Je ne crois pas que cela serait juste. Je demanderais à l'auteur de l'amendement de le retirer, si l'honorable député de Wellington (M. McMullen) consentait à retirer sa motion et à donner avis d'une autre motion, qui comporterait le sens indiqué par l'honorable député d'Oxford (sir Richard Cartwright).

M. LAURIER : J'en appellerai à l'esprit de justice du très honorable chef du gouvernement. L'honorable premier ministre sait que très souvent des motions sont amendées sur des observations de droite ou de gauche, et j'ai cru que l'honorable chef du gouvernement avait cette pensée, lorsqu'il a cru devoir attirer l'attention sur l'expression "ministres étrangers". Cette manière d'agir a été suivie il y a quelques instants. Si l'honorable premier ministre avait proposé l'insertion de certains mots, j'aurais demandé à mon honorable ami de les accepter ; mais l'honorable premier ministre doit reconnaître que sur un amendement comme celui proposé par l'honorable député de Leeds (M. Taylor), le débat ne peut être ajourné et l'on doit en disposer de suite.

M. MILLS (Bothwell) : Il est tout à fait évident que nous ne pouvons permettre qu'une motion de ce genre soit suspendue comme on le fait d'un
Sir RICHARD CARTWRIGHT.

débat. Le premier ministre a déclaré, lui-même, que cet amendement est sarcastique et que son but est de jeter du ridicule sur la motion principale.

L'honorable député qui a proposé l'amendement demande des informations qu'il est absolument impossible à la chambre de fournir, des informations relatives aux motifs qu'ont eus les députés en recevant leur indemnité ; il veut savoir combien ces députés ont dépensé en venant au parlement et en résidant ici. L'auteur de l'amendement aurait besoin de consulter les registres des cimetières pour obtenir tous les renseignements qu'il demande, et je ne crois pas qu'il pourrait même trouver dans ces registres ce qu'il voudrait savoir. La chambre, comme l'a dit mon honorable ami, chef de la gauche, se rabaisserait en consentant à l'ajournement du débat sur une proposition de ce genre.

Ce que le premier ministre devrait faire serait de demander à l'honorable député de Leeds (M. Taylor) de retirer son amendement, et d'indiquer ensuite à mon honorable ami les parties de sa motion auxquelles il s'objecte. Je suis convaincu que la gauche serait prête à conseiller à mon honorable ami d'accepter toute modification raisonnable que l'on pourrait lui indiquer. Si mon honorable ami veut obtenir des informations, et s'il veut les avoir dans une forme officielle propre à leur donner de l'autorité pour pouvoir s'en servir devant ses commettants, il n'est certainement pas déraisonnable de les demander ; ainsi, du moins celles qui peuvent être données, bien qu'elles puissent s'obtenir en parcourant les comptes publics des vingt dernières années.

Le premier ministre dit qu'il y a quelque chose d'absurde dans la motion. Que l'honorable premier ministre indique les parties auxquelles il s'objecte, et que mon honorable ami amende ensuite sa motion conformément aux indications de l'honorable premier ministre, et toute difficulté sera écartée. La ligne de conduite proposée est tout à fait inacceptable, et le premier ministre n'a pas, assurément, considéré l'effet de sa proposition en demandant l'ajournement du débat sur un amendement comme celui proposé par l'honorable député de Leeds (M. Taylor).

Sir JOHN A. MACDONALD : J'ai donné la raison pour laquelle, j'ai proposé l'ajournement du débat. Je considérais comme tout à fait déraisonnable la motion faite par l'honorable député, et je crois encore que la motion de mon honorable ami en amendement, est entièrement justifiée par le fait que la motion principale est entièrement inadmissible. Je pensais, en proposant l'ajournement, que toute l'affaire pourrait être suspendue, et que l'honorable député aurait l'occasion de proposer une autre motion que la chambre pourrait accepter. L'honorable député d'Oxford (sir Richard Cartwright), a donné une idée qui mérite d'être prise en considération. On demande maintenant que l'honorable député de Leeds retire son amendement, et que nous aidions à amender autrement la motion principale. La tâche d'amender la motion de l'honorable député ne nous regarde aucunement.

M. MILLS (Bothwell) : Vous le faites pourtant tous les jours.

Sir JOHN A. MACDONALD : Cela n'est nullement notre affaire. Je m'opposerai à la motion et à tout amendement de cette motion, parce qu'elle n'a pas un bon but et qu'elle entraînerait une grande dépense.